

Le mag

n°25
Novembre
Décembre
2018

Le magazine
d'information
de Fontenay-le-Comte

Marché de Noël



du 14 au 16
décembre



La Ville de Fontenay-le-Comte présente

Marché de Noël

Du 14 au 16 décembre
2018



Quai Poëy d'Avant
Place de la Bascule



Fontenay-le-Comte

  ville-fontenaylecomte.fr

Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

Nous nous apprêtons à tourner la page de cette année 2018, et si ces derniers mois furent intenses en événements, ils le furent également en réalisations.

Je pense bien sûr à la réhabilitation complète du quartier des Halles qui, tant par son esthétique que par sa fonctionnalité, redonne à notre centre-ville de l'intensité et de l'animation urbaine, je pense aussi à la passerelle Chevolleau qui, en traversant la Vendée, fait le lien avec le quartier des Loges et apporte au centre-ville une fréquentation augmentée et plus quotidienne et qui, en s'intégrant au parcours de la TransfontenaYsienne, renforce notre attractivité touristique, patrimoniale et commerciale.

Les valeurs de solidarité et de partage sont également un engagement de la municipalité et tout particulièrement en termes d'insertion professionnelle. Ainsi, la création de la plateforme d'aide à la mobilité pour l'emploi apporte aux personnes en difficulté une opportunité concrète de réinsertion car la mobilité est un facteur essentiel du retour à l'emploi dans notre territoire rural.

L'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens est également l'une de nos grandes préoccupations. Dans ce cadre, et avec la volonté de combattre la

désertification médicale tant sur notre territoire que sur celui des communes périphériques, nous avons travaillé à la création d'une maison médicale, en étroite collaboration avec la Communauté de communes. Ce nouvel équipement, implanté dans le quartier prioritaire des Moulins-Liot, ouvrira ses portes courant novembre.

2018 c'est aussi 170 000 visiteurs sur le territoire ! La Biennale, le Tour de France, la retransmission des matches de la coupe du monde de football, le trail de la Renaissance ont permis à Fontenay-le-Comte de rayonner au-delà des frontières du département. Ces constats positifs sont le résultat d'une coopération optimale de tous les acteurs de notre ville.

Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année auprès de vos proches.

Bonne lecture,



Jean-Michel LALÈRE
Maire de Fontenay-le-Comte

Sommaire

P. 3 - Édito

P. 4 - Retour en images

P. 5/9 - Actualité

- Le marché de Noël
- Festival des solidarités ● Téléthon
- Collecte alimentaire ● Corrida de Noël
- Actes d'état civil, des procédures facilitées

P. 11 - Commerce

P. 9/12 - Territoire et quartiers

- La sécurité à vélo
- Travaux dans les établissements scolaires
- Le CMPP ● Projet éducatif avec l'IME

- L'AMAP *Près d'ici* ● Langue des signes
- Le Tri-Porteur ● CME : nouveaux élus
- Réinsertion : les TIG ● Jumelage Fontenay-Krotoszyn

P. 19 - Culture

- Agenda de l'ECC et du théâtre municipal
- Concert de l'orchestre d'Harmonie de Vendée

P. 20 - Communauté de communes

- Sycodem ● Lutte contre le frelon asiatique

P. 22 - Droit d'expression

P. 23 - Vie pratique

- Numéros utiles ● Permanence des élus
- Conseils municipaux ● Don du sang

Retour en images

12 octobre > rencontre des Conseils des Sages des Pays-de-la-Loire



La 11^e édition des rencontres régionales des Sages

13 octobre > Inauguration des Halles



En présence de nombreux élus dont Leslie GAILLARD, Annick BILLON, Jean-Michel LALÈRE et Ludovic HOCBON



La Banda el Gruppetto au cocktail

18 octobre > Élection du Conseil municipal d'Enfants (CME)



Visite des services de la Ville



A voté !

CONSEIL DES SAGES → C'était la 11^e rencontre des Conseils des Sages de la région des Pays-de-la-Loire. Après l'accueil des participants, la journée marathon a démarré avec au programme séminaires, groupes de réflexion, présentation des communes candidates pour 2019 et visite de Fontenay-le-Comte.

INAUGURATION DES HALLES → Carton plein pour l'inauguration des nouvelles Halles. Les Fontenaisiens ont répondu présent pour fêter ensemble la seconde vie du marché des Halles et de son quartier.

LE NOUVEAU CME → Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants est élu et la première séance plénière aura lieu le 10 novembre prochain. Au programme pour ce mandat : Une réunion tous les 15 jours (hormis pendant les vacances scolaire) où les conseillers se regrouperont en commissions de travail afin de développer de projets sur les thèmes du sport, de la culture, de la citoyenneté, de l'environnement...). Les jeunes élus participeront aux événements de la vie locale et aux cérémonies officielles.

MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année, Fontenay-le-Comte accueillera son traditionnel Marché de Noël durant tout un week-end. Pour cette nouvelle édition, ce sont 54 exposants qui animeront l'événement: métiers de bouche, artisanat d'art, créations pour les petits, maroquinerie, vêtements, livres... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Et bien sûr, de nombreuses animations gratuites viendront rythmer ces trois jours festifs.

AU PROGRAMME :

● **Vendredi 14 décembre de 17h à 21h**

- * 18h-18h30 : déambulation par la Troupe *Fontenay fait sa Renaissance* de la place Thiverçay jusqu'au Marché, puis sur le marché de 19h15 à 19h45
- * à 19h : feu d'artifice par *Mille Feux* au Pont des Sardines

● **Samedi 15 décembre de 10h à 21h**

- * 14h30-17h : l'association *Lire et Faire lire* proposera des contes pour enfants sous la Yourte
- * 15h : concert de la Chorale de la Paroisse de Saint Hilaire- Fontenay
- * Séance photos avec le Père Noël : sous la yourte, avec la boutique *Central Photos*
- * 14h à 19h : Benjamin le Magicien sera présent pour ses sculptures de ballons et ses tours de magie
- * Promenade en calèche avec Thierry et ses 3 poneys
- * 18h30 : spectacle *Étincelle* par la C^{ie} AKOUMA (spectacle de feu avec final lumineux et aérien)
- * 15h : *Fontenay Ville d'Art et d'Histoire* proposera une découverte en musique de l'Hôtel de Grimouard

- * Spectacle de marionnettes *Les Fables en Folie* avec la C^{ie} Skowies (4 représentations/j)

● **Dimanche 16 décembre de 10h à 20h**

- * Promenade en calèche avec Thierry et ses 3 poneys
- * 15h : *Fontenay Ville d'Art et d'Histoire* proposera une découverte en musique de l'Hôtel de Grimouard
- * Spectacle de marionnettes *Les Fables en Folie* avec la C^{ie} Skowies (4 représentations/j)

ET ENCORE PLUS D'ANIMATIONS :

● **Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 décembre**

- * Structures gonflables avec le toboggan *Minion* de 7 m de haut et le combi Reine des Neiges pour les petits
- * Les animaux de la ferme pédagogique de l'EARL Bichon de St Pompain
- * Les jeux en bois de la ludothèque (service de la Ville)
- * La *Caravane Photomaton* avec déguisements de Noël



**Les commerçants
de Fontenay-le-Comte
vous accueillent aussi
le dimanche
16 décembre !**



Actualité

MARCHE SOLIDAIRE FESTIVALS DES SOLIDARITÉS



L'événement est représenté à Fontenay-le-Comte par un collectif *d'associations qui chaque année élabore un programme engagé et festif autour d'actions solidaires.

Au programme :

● **Dimanche 18 novembre**

Marche solidaire
2 circuits - Départs à partir de 8h
Salle d'Honneur de la Mairie
• Les bénéfices seront reversés à l'association Solid'Amitiés Touaregs.

Tarif : 4 € et 1 € pour les scolaires et tarifs de solidarité

● **Vendredi 23 novembre à 20h30**

› Conférence « Le Sahel » de M. Jean-Luc Gantheil, président de Croq'nature - Foussais-Payré
› Intervention de Jean-Luc Gantheil auprès des lycéens de Notre-Dame et Rabelais

● **Samedi 24 novembre**

› De 14h30 à 18h : Forum sur le thème *le voyage en quête de sens* - Salle d'Honneur de la Mairie
› De 15h à 17h : tables rondes > *pourquoi et comment voyager autrement ?*
› Exposition : *le Tourisme en quête de sens* par l'association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES)
› Animations variées

● **Samedi 8 décembre**

› 18h : Conférence de Rodolphe Christin Isamba - 1 Rue de Grissais - Fontenay-le-Comte
› Exposition : *le Tourisme en quête de sens* par l'association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES) ■

Retrouvez le programme complet sur : www.fontenaylecomte.fr

* Les membres du collectif :

Le collectif fontenaisien pour est composé des associations suivantes : Acat, Amnesty international, Artisans du Monde, les associations locales de jumelage (Gaoua, Diosig, Krotoszyn), Attac, CASI 85, CCFD Terre solidaire, Eglise réformée, Confédération Paysanne, Pastorale des Migrants, Les lycées François Rabelais et Notre-Dame en partenariat avec la Ville de Fontenay-le-Comte. - Pour cette édition sont également partenaires : Solid'Amitiés Touaregs, Deux mains pour demain.

ESPACE RENÉ CASSIN-LA GARE TÉLÉTHON

● **vendredi 7 décembre à partir de 19h**

› **Flash Mob** proposé par Salam
› **Super LOTO** du Comité des Fêtes de Doix les Fontaines et du quartier du Puits St Martin Auzay Longèves

● **Samedi 8 décembre à partir de 9h**

› **Démonstration danses de salon et rock** avec Si On Dansait
› **Randonnée pédestre** avec la Retraite Sportive
› **Sarbacane** avec Fontenay HandiSport
› **Club de Patchwork** de l'Orbrie
› **Vente de gâteaux** avec Alcool Assistance
› **Vente d'objets en bouchons** par Vendée Cancer Solidarité

Retrouvez le programme complet sur :
telethon@oddas.fr

› **14h : Motothon**

> Départ de l'Espace René Cassin-La Gare
> Arrivée de la course par relais des sapeurs pompiers puis du Motothon vers 17h

Et d'autres animations

› **Salle Phelippon** : parties de Scrabble par le club de Scrabble du Pays de Fontenay
› **Centre Aquatique Océanide** : baptêmes de plongée (les recettes des entrées du 7 décembre seront reversées à l'AFM)
› **Centre Equestre de Fontenay** : baptême à poney avec l'AFAE
› **Restaurant la Boucherie** : reversement d'une partie des recettes sur les prestations du vendredi et samedi
› **Orange bleue** : cours de fitness et cardios sur vélos, rameurs
› **St Martin de Fraigneau** : soirée jeux pour tous avec l'Office Socio Éducatif

ODDAS : 25 Rue des Cordiers Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 26 53

www.centresocialoddas.fr ■

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR





L'ÉPICERIE SOLIDAIRE COLLECTE ALIMENTAIRE

Une grande collecte alimentaire se déroulera les jeudi et vendredi 29 et 30 novembre et le samedi 1^{er} décembre prochains dans les magasins Leclerc, Hyper U, Lidl, Leader Price, Monoprix, Aldi, Cocci Market, Carrefour City, Au Pays Bio.

L'an dernier à Fontenay-le-Comte, ce sont plus de 9 tonnes de denrées qui ont été collectées par 91 bénévoles en magasins. Cette collecte alimentaire a été reversée à l'Épicerie Solidaire, mais aussi à la Croix Rouge Française et à la Société Saint Vincent de Paul, puis redistribuée aux personnes bénéficiaires de ces associations.

● Comment participer à la collecte

Un sac sera distribué aux clients afin d'y déposer les articles qu'ils souhaitent donner à la Banque Alimentaire. Un prospectus sera également fourni pour orienter utilement le choix des denrées alimentaires ; les produits tels que l'huile, les conserves de légumes, le lait et les produits de petits déjeuners (céréales, confitures...) sont particulièrement importants.

Sur la plupart des sites de collecte, un bénévole sera présent pour récupérer les dons, dans le cas contraire un Caddie sera mis à disposition des clients pour y déposer les produits.

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Lieu d'approvisionnement où l'on peut trouver produits alimentaires et hygiéniques à 10 ou 20 % du prix réel, l'Épicerie solidaire apporte une aide aux personnes et aux familles dans le besoin. Elle est accessible sur les critères de ressources en fonction du quotient familial.

Renseignements : CCAS au 02 51 53 41 59

● Provenance des produits de l'Épicerie

La majeure partie des denrées provient de la Banque Alimentaire de Vendée pour laquelle l'épicerie verse une participation. Produits frais et épicerie sont alors

GRANDE COLLECTE ANNUELLE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

● **Jeudi 29 novembre de 14h à 19h30 :**
Leclerc et Hyper U

● **Vendredi 30 novembre aux horaires
d'ouverture des magasins :**

Leclerc, Hyper U, Leader Price,
Monoprix, Aldi, Cocci Market,
Carrefour City, Lidl , Au Pays Bio

● **Samedi 1^{er} décembre aux horaires
d'ouverture des magasins :**
Leclerc, Hyper U, Leader Price, Monoprix,
Aldi, Cocci Market, Carrefour City, Lidl

APPEL À BÉNÉVOLES DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

**150 BÉNÉVOLES POUR UNE
PARTICIPATION DE SEULEMENT
2 HEURES PAR PERSONNE**

Pourquoi pas vous ?

**Si vous souhaitez donner
un peu de votre temps, contactez
l'Épicerie solidaire :
epiceriesolidaire85200@orange.fr**

acheminés depuis la Roche-sur-Yon avec le concours de la Ville de Fontenay-le-Comte qui met à disposition le camion frigorifique de la cuisine centrale et un chauffeur. Les denrées proviennent également d'achats effectués dans les magasins de la ville, plus rarement de dons et enfin de la grande collecte annuelle de la Banque Alimentaire organisée dans les petites et grandes surfaces du territoire.

Contact : epiceriesolidaire85200@orange.fr ■

TENTATIVES D'ESCROQUERIES SOYEZ VIGILANTS

Ils se disent, facteurs, agents EDF ou pompiers et profitent de la fin d'année pour vendre des calendriers, mais derrière ces vendeurs se cachent parfois des démarcheurs mal intentionnés. Soyons vigilants.

Les 10 conseils de la gendarmerie :

1. Fermez votre porte à clé ;
2. Installez un entrebâilleur qui permet de voir qui vous sollicite sans ouvrir complètement votre porte ;
3. Les malfaiteurs agissent souvent à deux ;
4. Demandez-leur de justifier leur identité et leur qualité par une carte professionnelle ;
5. Vérifiez qu'ils portent leur tenue professionnelle et pas seulement un gilet de sécurité ;
6. Ne faites pas entrer ces personnes dans votre domicile, malgré le froid ;
7. Ne les laissez pas seules pour aller chercher de la monnaie. Par précaution, fermez votre porte d'entrée et laissez-les en dehors de chez vous ;
8. Ne conservez pas de grosses sommes d'argent à votre domicile ;
9. Ne prenez pas le calendrier et ne donnez pas d'argent si vous ne le souhaitez pas car il n'y a aucune obligation : toute insistance doit être considérée comme suspecte.
10. Signalez toute présence douteuse aux forces de l'ordre. Votre appel leur permettra de faire une patrouille dans votre secteur et de prévenir une tentative d'arnaque. ■



COURSE À PIED CORRIDA DE NOËL

Organisée par le Sport Athlétique Fontenaisien
Dimanche 23 décembre
Départ à 10h30 : Plaine des Sports André-Forens

L'an passé ce sont 485 coureurs qui ont participé à la course et le défi à relever pour cette nouvelle édition est de 600 coureurs !

Deux courses sont au programme, 5 km et 10 km sur parcours urbain, une difficulté à prévoir : une côte d'environ 200 m.

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés FFA et aux non licenciés à partir de la catégorie minimale (14-15 ans) pour le 5 km. Aux cadets (16-17 ans), féminin et masculin pour le 10 km. Epreuve ouverte au Handisport (y compris fauteuils) à préciser à l'inscription.

Tarifs pour les licenciés FFA 5€ et 7€

Tout public : 8€ et 11 €

Inscriptions :

http://corridadenoelfontenaylecomte.blogspot.com/p/blog-page_8.html ■

ÉTAT CIVIL DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES ET PLUS SÛRES



Ville adhérente à la dématérialisation, Fontenay-le-Comte a actionné le flux d'ouverture COMEDEC depuis le 1^{er} juillet dernier. COMEDEC est un dispositif de dématérialisation des documents des actes de l'état civil, il permet de faciliter les démarches administratives, de lutter contre la fraude et de sécuriser la communication des données.

Mis en œuvre conjointement par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) et le Ministère de la Justice, ce dispositif est déployé à l'échelle nationale et devient obligatoire au 1^{er} novembre prochain pour les communes sur lesquelles est située, ou a été établie, une maternité (Loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle).

Concrètement avec cette nouvelle démarche, l'utilisateur n'a plus à produire son acte d'état civil lui-même pour une carte d'identité ou un passeport puisque c'est l'administration (Préfecture) qui adresse la demande à l'officier de l'état civil de la commune de naissance (si celle-ci est raccordée à COMEDEC).

Les notaires sont également concernés et ont l'obligation d'utiliser COMEDEC pour toutes demandes d'actes de l'état civil (naissance, décès, mariage) pour leurs actes notariés.

Renseignements

- Guide des droits et démarches : www.service-public.fr/
- ANTS (Grand Public) : <https://ants.gouv.fr/>
- Recherche des villes connectées : Villes adhérentes à la dématérialisation [https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC Villes-adherentes-a-la-dematerialisation](https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC-Villes-adherentes-a-la-dematerialisation)



LE GUIDE DE LA VILLE 2019

L'édition 2019 du Guide de la ville paraîtra en janvier prochain. C'est M. Eric MATRAY qui contactera les commerçants et entrepreneurs du territoire afin de leur proposer un encart publicitaire au sein du guide.

M. Eric MATRAY est responsable de la Régie Publicitaire pour l'agence TESSIER COMMUNICATION et sera porteur d'une accréditation signée de M. Jean-Michel LALÈRE, Maire de Fontenay-le-Comte. **Tout autre démarchage commercial pour un guide au nom de la Ville ne doit pas être pris en compte.**

Renseignements au 02 51 53 41 07 ■



SAISON 2018/2019

**Festival Les Nuits Courtes - Ben et Arnaud
Tsamere - Full HD - Les Fils de la Terre
La Folle Journée - Hashtag - Haut les Nains !
La Petite Casserole d'Anatole - Birds on a Wire
Les Travailleurs de la Mer - Humans - Raphaële
Lannadère - Macadam Shnorers & Trio Skazat**

Abonnez-vous !

ESPACE CULTUREL
RENÉ CASSIN - LA GARE



Fontenay-le-Comte
Vendée

  www.fontenaylecomte.fr

LA SÉCURITÉ À VÉLO EN ZONE URBAINE

Loin d'être un phénomène de mode, la bicyclette est une réponse évidente aux problèmes rencontrés dans les villes : économie d'énergie et d'espace, respect de l'environnement, fluidité du trafic... En outre, faire du vélo procure à peu de frais autonomie et bonne condition physique ! Pour autant il ne s'agit pas de pédaler n'importe comment, n'importe où, voici donc quelques principes simples du bon usage de la voie publique.

● Droits et devoirs

- Le vélo, même s'il n'est pas immatriculé, est un véhicule assujéti comme les autres au code de la route. Le cycliste est donc tenu de respecter le code de la route ;
- Les cyclistes peuvent rouler à contresens en zone 30. Le double sens cycliste dans les zones limitées à 30 km/h est en effet autorisé par le code de la route, à condition que des panneaux le précisent à l'entrée de la rue en sens interdit et préviennent les automobilistes à l'entrée de la voie en sens unique ;
- On ne peut circuler à vélo sur les trottoirs sauf si une piste ou bande cyclable y est matérialisée ;
- Sur une rue piétonne, le cycliste doit rouler au pas.

● Un vélo bien équipé

- Choisir un vélo adapté à sa taille et à son usage : ville, tous chemins (VTC), tout terrain, etc. ;
- Des freins toujours bien réglés
Attention à ne pas freiner uniquement du frein avant, au risque de bloquer la roue et de passer au-dessus de votre vélo ;
- Être bien éclairé : notamment de nuit, optez pour des vêtements clairs ou réfléchissants. Le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire hors agglomération de nuit et par mauvaise visibilité ;
- Des pneus gonflés : meilleure adhérence, meilleur confort et diminution du risque de crevaison.

● Le confort du cycliste

- L'écarteur de danger : rappelle aux automobilistes l'obligation de maintenir la bonne distance ;
- Le casque (non obligatoire mais conseillé) ;
- Des rustines et une pompe.

● Éviter le vol de votre vélo

- Utiliser un antivol en U qui offre une bonne résistance ;
- Accrocher le vélo à un point fixe (arceau, mobilier urbain) ;
- Attacher le vélo par le cadre et la roue avant (la roue avant est plus facile à démonter que la roue arrière).
- Marquage antivol, des associations peuvent graver sur votre vélo un numéro identifiant répertorié dans un fichier national. Ce numéro permet de retrouver plus facilement le vélo en cas de vol. Chaque année 100 000 vélos volés sont retrouvés mais ne peuvent être restitués faute d'identification.

● Les aménagements cyclables

- Le double-sens cyclable
Voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles ;

→ Le couloir bus-vélo

De nombreuses villes autorisent les cyclistes à rouler dans les couloirs réservés aux bus.

→ La piste cyclable

Espace de circulation en site propre affecté aux cyclistes et séparé de la circulation automobile ;

→ L'aire piétonne

Elle est autorisée à la circulation des vélos à faible vitesse. Le piéton y est prioritaire ;

→ La zone 30 et la zone de rencontre

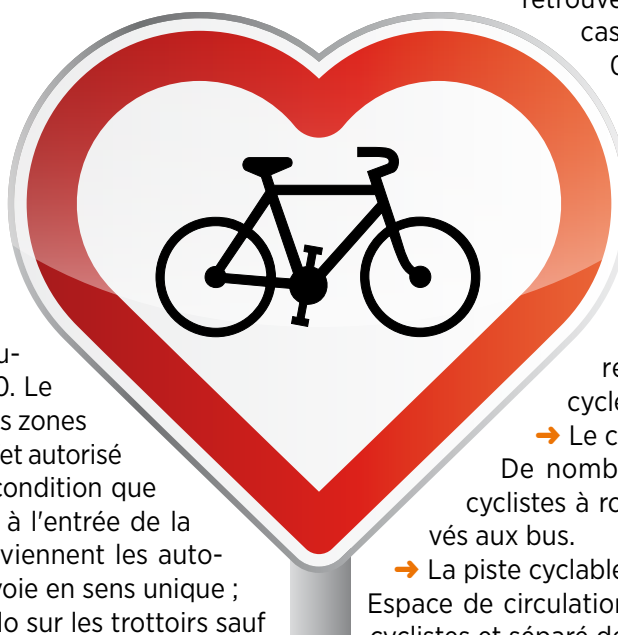
Espace de circulation apaisée propice à la pratique du vélo sans aménagement cyclable spécifique ;

→ Le sas

Réservé aux cyclistes, il permet de se positionner devant les voitures au feu rouge ;

→ La bande cyclable

Voie de circulation dédiée aux cyclistes et séparée des autres voies par un marquage. ■



Territoire et quartiers



PETITS ET GRANDS TRAVAUX FONTENA

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA FUTURE ÉCOLE FLORENCE ARTHAUD

Conformément au planning, les travaux de réhabilitation de l'ancien établissement scolaire Robert Bonnaud se poursuivent :

- **extension de 180 m²**
- **isolation thermique des bâtiments existants ;**
- **mise en accessibilité des locaux et ajout d'un ascenseur pour accéder au 1^{er} étage ;**
- **réorganisation de l'espace maternel ;**
- **aménagement d'un espace dédié à l'accueil périscolaire ;**
- **sécurisation du site.**

La réception du chantier est prévue au printemps prochain, pour une ouverture de l'école en septembre 2019.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES SAISIENNES



TRAVAUX BOURON MASSÉ

Dans le cadre de la sécurisation des écoles et/ou de l'agenda d'accessibilité programmée (AdAP) :

- Changement des trois portails rue Georges Pompidou
- Vacances d'octobre : travaux d'extérieur (terrassament et création de réseaux électriques pour l'ouverture à gâche électrique des portails avec visiophone) ;
- Changement des ouvertures : bibliothèque et restaurant scolaire ;
- Tous les mercredis de novembre et décembre :
 - Sanitaires : ajout de lavabos PMR, déplacement d'urinoirs ;
 - Signalétique sur toutes les portes ;
 - Remplacement de portes extérieures et d'une porte intérieure ;
 - Changement des deux structures de jeux en maternelle. ■

Territoire et quartiers

SANTÉ

ANTENNE CMPP ANDRÈS PONTOIZEAU

L'antenne Médico Psycho Pédagogique (CMPP) Andrès Pontoizeau est un centre de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires, non sectorisé. C'est un établissement de soins et de prévention au service de l'enfant, de l'adolescent et de sa famille. Toutes les interventions se font sur le mode de la consultation ambulatoire, ce qui permet à l'enfant de rester dans son cadre de vie familial, social et scolaire.

● Le plateau technique thérapeutique est composé de médecins pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, d'un assistant social et d'un enseignant psychopédagogue mis à disposition par l'Éducation Nationale.

● Tout enfant et adolescent, de l'école maternelle au lycée, et leurs parents (ou les personnes qui en ont la responsabilité) peuvent consulter.

● L'on peut consulter pour des difficultés relationnelles, des signes de souffrance et des comportements qui compromettent la socialisation, des conflits familiaux, des situations d'échec scolaire, des troubles du développement, des difficultés dans les apprentissages (langage oral, écrit, raisonnement logique). Également pour des difficultés sur le plan psycho-affectif, que ce soit de la communication ou du comportement, émotionnelle ou d'apprentissage.

● Les consultations se déroulent le mardi au collège François-Viète à Fontenay-le-Comte.

● Prise de rendez-vous et renseignements :
Secrétariat du CMPP de la Roche-sur-Yon :
Tél. : 02 51 24 23 23 ■



PROJET ÉDUCATIF AVEC L'IME

Dans le cadre de la Charte Éducative Municipale 2015-2020, une convention a été établie pour la période scolaire 2018-2019, entre l'Institut Médico Éducatif (IME) et la Ville de Fontenay-le-Comte, afin de permettre à des enfants scolarisés à l'IME Le Gué Braud de participer aux animations de l'accueil de loisirs Graine de Soleil.

Forts d'une première expérience d'inclusion réussie, l'IME et la municipalité poursuivent leur action d'intégration d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap en milieu ordinaire.

Deux enfants, encadrés par une éducatrice de l'IME, ont déjà bénéficié d'un accueil à Graine de Soleil entre le 15 mars et le 4 juillet dernier. Le bilan de cette action a révélé que non seulement les deux enfants de l'IME se sont parfaitement adaptés à leur nouvel environnement, mais qu'ils sont aujourd'hui à même de gérer leur intégration au sein de l'accueil de loisirs sans y être encadrés.

En outre, les enfants habitués à fréquenter l'accueil de loisirs ont également tiré de grands bénéfices de cette rencontre.

Ainsi, la Ville s'est engagée à accueillir dans les locaux de l'accueil de loisirs Graine de soleil d'autres enfants de l'IME, les mercredis de 14h à 17h en période scolaire. Ils participeront aux animations proposées au groupe des PINGUI (enfants scolarisés du CE1 au CM2). Ces derniers seront sous la responsabilité d'un membre de l'équipe éducative de l'IME et le groupe limité à cinq enfants simultanément. ■



L'AMAP PRÈS D'ICI

Visant à favoriser l'agriculture paysanne et biologique face à l'agro-industrie, une AMAP - Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - est un engagement volontaire entre un groupe de consommateurs et des paysans. À partir d'un contrat solidaire, le consommateur achètera les denrées des producteurs à un prix équitable et en payant par avance. Contrairement à la grande distribution, la

standardisation des aliments n'étant pas un critère, tout ce qui est produit est proposé aux consommateurs. Si ce principe permet moins de gâchis et de perte, il est également un atout économique puisqu'il permet de diminuer le prix des denrées en reportant les coûts sur la totalité de la production.

Depuis 2015, l'AMAP *Près d'ici* met en relation consommateurs et des producteurs, soutenant ainsi une agriculture locale et bio ou, au minimum, tendant à l'être.

Par contrat, le consommateur est assuré de consommer des produits à prix fixe et d'une provenance connue, le producteur peut quant à lui avoir une vision à moyen terme de sa production. Aux productions contractuelles (légumes, oeufs, pain, volailles, pommes et poires) s'ajoutent des commandes ponctuelles (truites, kiwis, veaux, légumes secs, cidre, huile, miel, savons, agrumes...).

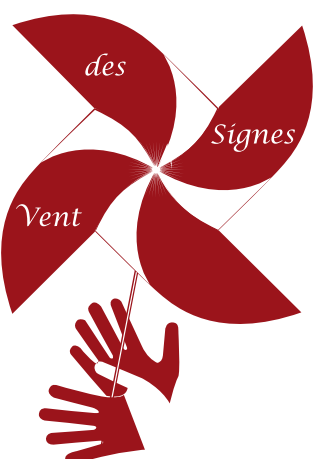
Renseignements:

AMAP PRÈS D'ICI

Salle du Cercle (Jardins du Coeur), Fontenay-le-Comte
Mardi de 18h30 à 19h30

<http://amap-fontenay-presdici.e-monsite.com>

Présidente : 06 27 33 56 19 ■



LA LANGUE DES SIGNES VENT DES SIGNES

Créée en août 2018, par Charlotte BEGUIN et son équipe, l'association Vent des Signes a pour but d'œuvrer à la promotion de la langue des signes et de la culture sourde.

Plusieurs actions existent déjà :

▶ Séances d'initiation hebdomadaires à la langue des signes, sous forme de cours animés par Muriel

DELANDE, elle-même étant atteinte de surdité. Désormais salariée de « Vent des Signes », Muriel DELANDE intervient également au lycée agricole Bel-Air auprès des élèves de Services à la personne.
▶ Séances d'initiation sur des demi-journées durant les vacances scolaires pour les enfants.

En projet :

▶ des actions culturelles et sportives
▶ une sensibilisation auprès des forces de prévention et de sécurité, des structures sociales, médicales, d'accueil de la petite enfance, les commerces.

Adhésion à l'association :

→ 20 € pour les particuliers

→ 60 € pour les organisations (associations, entreprises, services publics)

Tarifs cours :

→ adultes : 150 € → enfants (8 à 15 ans) : 90 €

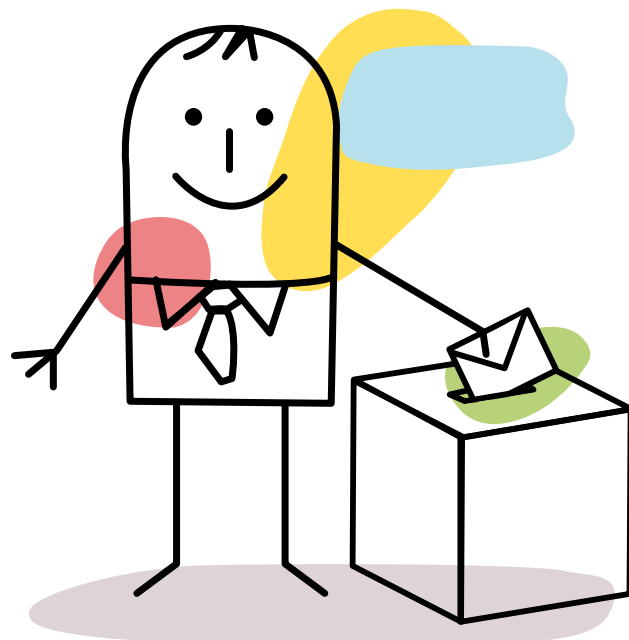
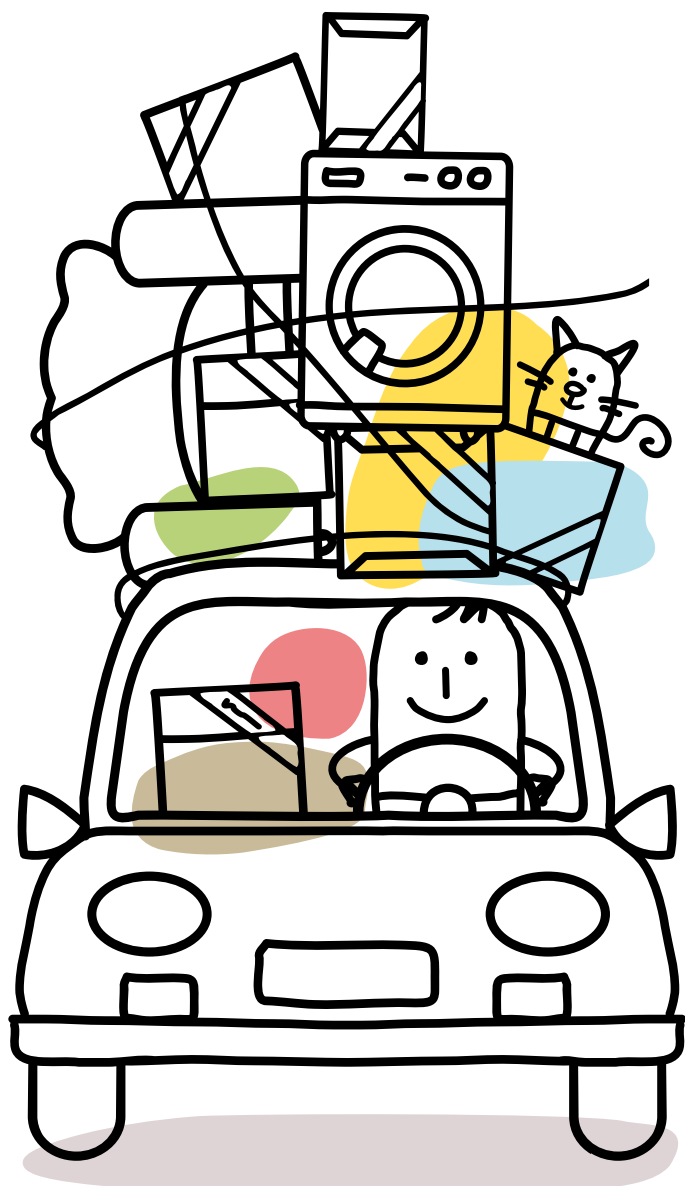
→ Tarifs réduits : 110 €

Contact :

→ 06 25 28 29 73 → ventdessignes@gmail.com ■

Je déménage,
je me réinscris
pour

voter !



Après un déménagement, réinscrivez-vous sur les listes électorales de votre nouvelle commune

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



ASSOCIATION LE TRI-PORTEUR

Récupérer, recycler, réutiliser !

C'est l'action que mène l'association Le Tri-Porteur en revendant à bas prix différents objets d'occasion (vaisselle, vêtements, meubles etc.), en recyclant cartons, bois, ferrailles et métaux de toute sorte et tout ce qui peut avoir une seconde vie.

Les produits mis en vente proviennent de collectes, d'apports volontaires mais également de vide-maisons mandatés par des propriétaires, héritiers ou notaires. Le Tri-Porteur s'engage alors à vider et nettoyer les maisons désignées et à remettre les jardins en état.

Le Tri-Porteur

23 rue de Niort - Tél. : 06 14 51 34 99

85triporteur@gmail.com

FB : <https://fr-fr.facebook.com/letriporteur85/> ■



ÉLECTION LES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



Voici les nouveaux élus au Conseil Municipal d'Enfants pour l'année scolaire 2018/2019 suite à la journée d'élections du 18 octobre :

● **École Bouron Massé**

Mathilde SINAMA

● **École des Cordeliers**

Zahidul HOQUE

● **École Florence Arthaud**

Sohail Tafacouri

● **École des Jacobins**

Abdellah ABDENOUR

● **École René Jaulin**

Cm1 : **Sagato TAKOSI- KULIMOETOKE**

Cm2 : **Noémie TRIBERT**

● **École Sainte Trinité**

Kélan SOMODRONGA-PAULINE

La première séance plénière conduite par les jeunes édiles se déroulera le samedi 10 novembre prochain. ■

Territoire et quartiers

RÉINSERTION : LES T.I.G.

Face à certaines infractions, le juge peut prononcer un travail d'intérêt général, appelé « TIG ». Ce travail, non rémunéré, peut être effectué au sein d'un établissement public, d'une collectivité ou d'une association habilitée et peut prendre plusieurs formes : nettoyage de tags, aides aux personnes défavorisées, débroussaillage, réparations...

La mesure du TIG doit permettre au condamné de prendre conscience de ses actes et d'agir en faveur de la société, elle ne peut être prononcée qu'avec l'accord du condamné.

Le TIG peut être prononcé pour les types d'infractions suivants :

- contraventions de 5^e classe ;
- délits punis d'une peine d'emprisonnement.

Il peut être également prononcé comme obligation particulière d'une peine d'emprisonnement avec sursis : les « sursis-TIG ».

Le travail d'intérêt général doit être réalisé dans les 18 mois suivant la condamnation et sa durée peut être de :

- 20 à 120 heures en cas de contravention ;
- 40 à 210 heures en cas de délit.

Cette mesure peut aussi s'appliquer aux mineurs de 16 à 18 ans. Dans ce cas, les travaux doivent être adaptés à leur capacité et présenter un caractère formateur et susceptible de favoriser leur insertion sociale. Pour les mineurs, la durée du TIG ne peut dépasser 120 heures.

Bien sûr la réalisation du travail d'intérêt général est très encadrée. Le juge d'application des peines et le conseiller d'insertion et de probation vérifient que le condamné effectue ses heures et s'applique dans le travail qui lui a été confié et, s'il s'agit d'un mineur, ce contrôle est effectué par le juge des enfants et l'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse.

À Fontenay-le-Comte, ce dispositif s'est développé et depuis le début de l'année ce sont 910 heures de travail d'intérêt général qui ont été cumulées au service de la Ville :

- Médiathèque
- Propreté urbaine / Espaces verts
- Propreté des locaux
- Voirie
- Mécanique (au Centre technique municipal) ■

JUMELAGE FONTENAY-LE- COMTE KROTOSZYN

À l'occasion du 100^e anniversaire de la renaissance de l'État polonais, Le Comité de jumelage, soutenu par la Ville de Fontenay-le-Comte, vous propose trois événements.

● **Exposition** > *Les chemins vers l'indépendance de la Pologne, 1914-1921*

À travers 16 panneaux, le visiteur est conduit dans l'Europe en guerre, avec ses rebondissements diplomatiques et militaires.

> Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville - Jusqu'au 9 novembre

● **Conférence** > *1914-1918 : Vers l'indépendance de la Pologne*

Animée par Gabriel GARÇON, professeur agrégé de mathématiques, docteur en études slaves (polonaises) de l'Université de Lille III, spécialiste de l'immigration polonaise en France.

> Mercredi 7 novembre - 20H30 - Théâtre municipal (Entrée gratuite)

● **Dîner spectacle** > *Revue cabaret*

Résolument moderne, ce spectacle vous propose danses, plumes, paillettes et féeries dans la plus grande tradition des cabarets parisiens.

> Vendredi 9 novembre - 19h30 - Salle des OPS

102 rue de la République

Inscription avant le 3 novembre > Tél. : 02 51 69 47 81

Adultes : 24 € - Tarifs réduits : 15 € et 6 € ■



AGENDA

ESPACE RENÉ CASSIN-LA GARE ET THÉÂTRE MUNICIPAL

Ouverture de la billetterie

Mardi, jeudi de 13h30 à 18h - Mercredi, vendredi de 13h30 à 19h

Informations/réservations : 02 51 00 05 00

Avenue de la Gare - ecc.r.cassin@ville-fontenaylecomte.fr - Facebook.com/ReneCassin.LaGare



BEN ET ARNAUD TSAMERE - HUMOUR

Jeudi 15 novembre - 20h30 - Espace René Cassin-La Gare

Tarifs : 30 € / 24 € / 18 €

Deux grands humoristes de l'absurde enfin "Ensemble [sur scène]" ! Chaque semaine depuis trois ans, Ben et Arnaud Tsamere nous régaler à la télévision dans l'incontournable « Vivement Dimanche » de Michel Drucker. L'humour décalé et absurde de ces deux amis dans la vie se prolonge sur les planches pour notre plus grand plaisir. Pour la première fois de leur carrière, les voici "Ensemble [sur scène]". Un spectacle écrit à quatre mains qui promet un cocktail absolument pétillant.



FULL HD - C^{IE} DOBLE MANDOBLE THÉÂTRE SANS PAROLE/MAGIE - FAMILLE À PARTIR DE 8 ANS

Mercredi 12 décembre - 20h - Espace René Cassin-La Gare

Tarifs : 15 € / 12 € / 8 €

Théâtre gestuel, cirque et technologie high-tech côtoient la magie pour dépeindre un monde futur pas si éloigné du nôtre. Un monde où nos limites biologiques sont « augmentées » grâce aux avancées technologiques, où des avatars ou clones servent notre confort. Un monde où l'obsession de l'image et des réseaux conduit les individus à agir pour obtenir le plus de Like possible...
Ce que l'homme veut, la technique l'exécute ! Ce qui ne manquera pas de provoquer certaines transformations stupéfiantes sur scène... Un spectacle parfait en famille !



LES FILS DE LA TERRE - THÉÂTRE

Mardi 8 janvier - 20h30 - Théâtre Municipal

Tarifs : 15 € / 12 € / 8 €

Quand le théâtre s'empare de la crise agricole et du mal-être du monde rural... Dans un hameau du sud de la France, Sébastien, un jeune agriculteur, porte à bout de bras la ferme familiale. Il travaille aux côtés de son père, paysan retraité qui considère que son fils n'est pas capable de s'en sortir seul. En effet, la ferme est dans une situation intenable : Sébastien croule sous les dettes parce que le lait qu'il produit se vend chaque jour moins cher. Et chaque jour, son père lui répète qu'il ne fera jamais aussi bien que lui. De pressions financières en pressions familiales, le fils va devoir choisir : sauver la ferme ou sauver sa vie. Un spectacle fort et émouvant ! ■



CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE VENDÉE

Soliste : Marc SEZESTRE

Direction : Victorien GARREAU

Dimanche 4 novembre - 15h30 - Église Notre Dame

Entrée : 12€ / moins de 11 ans 8€ ■

LES BONS GESTES : FÉLICITATIONS AUX USAGERS !

En 1 an, le tonnage collecté des emballages ménagers a augmenté de plus de 200 tonnes !

Le contenu des bacs jaunes et des conteneurs d'apport volontaire consacrés aux emballages est transporté vers le centre de tri départemental VENDÉE TRI, à La Ferrière. Cette usine de dernière génération permet de trier les emballages selon leur matériau grâce au geste humain et au matériel de tri optique. **En Vendée, en 2017, 198 128 tonnes ont été triées pour recycler la matière ou la valoriser en énergie.**

L'extension des consignes de tri à tous les emballages depuis le 1^{er} janvier 2017 et la mise en place d'une nouvelle redevance ont notamment permis de consolider le geste de tri des usagers.

Le tonnage collecté des ordures ménagères continue quant à lui de diminuer.

Rappel :

Si vous avez une question sur le tri : TRIVAOU sur trivalis.fr ou téléchargez l'application.

VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ?

Pensez à signaler tout changement d'adresse au Sycodem.

Tél. : 02 51 50 75 35

ou en remplissant le formulaire sur sycodem.fr.

RAPPEL :

À votre départ d'un logement, les bacs de collecte doivent être vides. ■

Suivez votre compte-usager en vous inscrivant sur sycodem.webusager.fr


Sycodem
Sud-Vendée
ensemble, réduisons nos déchets



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Conseils, prévention et prise en charge de la destruction des nids : la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée mène des actions concrètes afin de neutraliser le frelon asiatique.

Des réunions pratiques sont organisées, en partenariat avec le GDSA 85 (Groupement Départemental Sanitaire Apicole), avec pour objectif de sensibiliser les communes sur l'impact du frelon asiatique et la mise en œuvre d'une lutte préventive dès le début du printemps qui marque le retour des frelons. Sur l'ensemble des communes membres volontaires, des pièges peuvent être installés de mars à juin afin d'éliminer les femelles, fondatrices de nouveaux nids chaque année.

La destruction des nids financée à 100%

La Communauté de communes finance la destruction des nids du 1^{er} juin au 30 novembre 2018, dans la limite du budget annuel. Pour une prise en charge, une fiche de signalement est à remplir et à retourner au service Environnement de la Communauté de communes. Ces fiches sont disponibles à la Communauté de communes et en mairie.

À NOTER :

- Tout particulier ayant identifié un nid de frelons sur sa propriété, ne doit ni s'en approcher, ni le toucher et doit prévenir son voisinage ;
- Seule la Communauté de communes fera intervenir une entreprise habilitée après avoir réceptionné la fiche de signalement dûment remplie et signée ;
- La Communauté de communes intervient uniquement pour la destruction des nids de frelons asiatiques ;
- Les dossiers de remboursement seront pris en charge dans la limite du budget alloué à cette opération par la Communauté de communes.



Renseignements : service Environnement - Tél. : 02 28 13 04 50

www.fontenayvendee.fr > Vie quotidienne > Environnement-> Actions en faveur de l'environnement ■

CHICAGO CORNER, SPÉCIALITÉ BURGERS



Déjà propriétaire de Chicago Pizza situé 5 rue Kléber, Marc VILLAREAL s'est associé avec Yücel ATES pour créer une nouvelle enseigne dans le centre-ville : Chicago Corner.

« Nous proposons des burgers de qualité avec des produits frais d'origine locale. Notre clientèle est diversifiée et depuis le 25 août les résultats dépassent nos attentes » se félicite Marc VILLARÉAL.

« Les clients ont le choix de consommer sur place ou d'emporter leur commande. **Nous assurons également la livraison 7 j sur 7 sur la ville uniquement à partir de 16 € de commande** ». L'entreprise gérée par les deux jeunes créateurs compte 11 salariés. Marc VILLARÉAL et Yücel ATES ne comptent pas s'arrêter là. Ils ont prévu la mise en place le mois prochain d'un distributeur de pizzas qui fonctionnera 24h sur 24.

« **Début 2019, nous allons créer notre site internet www.chicagocorner.net sur lequel il sera possible de commander en ligne.** Nous prévoyons d'exporter notre concept à la Rochelle, Les Herbiers et Luçon » note Yücel.

2 rue de la République - Tél. : 02 52 66 00 20 - FB : Chicago Corner
Du lundi au vendredi : 11h30/14h et 18h30/22h30
Samedi et Dimanche : 12h/22h30

UN ARTISAN BOULANGER-PÂTISSIER AUX MOULINS-LIOT



Depuis le 15 septembre, Karine et Ludovic LAVAU ont ouvert leur boulangerie-pâtisserie au sein du centre commercial des Moulins-Liot. « Depuis 13 ans, nous sommes installés à Nieul sur l'Autise. Nous avons la volonté de nous développer avec un second magasin. **C'est pourquoi nous avons choisi de nous implanter aux Moulins-Liot, quartier vivant, chaleureux**

et en pleine évolution avec l'ouverture de la Maison de santé ». La décoration du magasin est sobre et met en valeur les produits artisanaux. En plus des pains spéciaux, le jeune couple propose la brioche pur beurre et le gâteau minute tous deux médaillés au niveau départemental.

« Depuis l'ouverture, les retours des clients sont positifs avec déjà un bon nombre de fidèles » conclut Karine.

Karine et Ludovic LAVAU - Artisan boulanger-pâtissier
Centre commercial Les Moulins-Liot - Tél. : 02 44 37 67 76
Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h45/13h et 15h/19h30
Mercredi et dimanche : 7h45/13h

KALÉIDOSCOPE, UN LIEU POUR LES CRÉATIFS

Depuis le 16 septembre, la place de l'Ouillette accueille un bâtiment commercial flambant neuf : **Kaléidoscope**



est la boutique dédiée aux beaux-arts, loisirs créatifs, encadrement sur mesure, mais également ateliers à la carte,

modelages, perles, scrapbooking, poterie, calligraphie. « Nous proposons une quinzaine d'ateliers à la carte animés par des intervenants professionnels. Un tiers de notre surface (50 m²) est occupé par les ateliers. Nous avons une liberté totale dans le choix de nos fournisseurs » note Sophie DUFOUR la commerçante. L'enseigne, bien située, bénéficie de la proximité d'un parking et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. « Et puis nous prévoyons de créer un espace dédié aux expositions et ouvert à tous les artistes ».

1 place de l'Ouillette - Tél : 02 51 00 64 65

Du mardi au samedi : 9h/12h et 14h/18h30 - Dimanche : 15h/18h
www.kaléidoscope-site.fr - FB : kaléidoscope

EL GUSTO DEL SOL : UNE PAUSE ENSOLEILLÉE



François BRAND et Dominique AUGEREAU se sont rencontrés sur une piste de danse. Unis par leur passion de la danse et le goût de la cuisine, ils se sont associés pour créer un

bar à ambiance situé rue de la République. **Ouvert depuis août El Gusto Del Sol est un lieu où l'on peut danser et se détendre en dégustant des produits cuisinés frais et locaux. Sitôt le seuil franchi, méridiennes, tables et musique d'ambiance donnent le ton et les danseurs disposent d'une piste adaptée de 80 m².** « Nous souhaitons accueillir un public large et varié dans un esprit convivial. Nous voulons que ce soit un lieu reposant qui permette à chacun de prendre le temps de souffler » explique Dominique.

Le vendredi soir l'ambiance est cubaine et le mercredi à partir de 19h30 il y aura des cours de danse rock. Le dimanche après-midi guinguette et danses traditionnelles (paso doble, etc) seront à l'honneur. Côté restauration, François propose tapas, tortillas et empanadas, des spécialités qui fleurent bon le soleil. **« La cuisine est une autre de mes passions. Je travaille avec des producteurs locaux (laiterie de Maillezais, charcuterie Séchoir Vendéen de Luçon, etc.) »** note François.

44 bis rue de la République - Tél. : 07 68 98 70 45

Jeudi : 18h/1h - Vendredi et samedi : 18h/2h

Dimanche : 15h30/20h ■

Droit d'expression

Groupe *Une dynamique pour Fontenay* [25 élus]

Une stratégie de développement ambitieuse

En cette fin d'année 2018, la majorité municipale poursuit sa stratégie tournée vers des enjeux d'avenir. Notre priorité de mandat est de faire rayonner le territoire de Fontenay-le-Comte et d'améliorer le cadre de vie des habitants de notre bassin de vie. Et nous sommes fiers de constater que les actions mises en place sont une réussite ! Notre politique se traduit déjà dans chaque quartier par des réalisations concrètes : l'inauguration des nouvelles Halles a suscité un réel engouement. De la même manière, la 2^e édition du Festival des Nuits Courtes a remporté un véritable succès, et a permis de promouvoir Fontenay-le-Comte par-delà les frontières vendéennes. Dans la continuité du programme d'aménagement de la commune, nous avons signé le 27 septembre la Convention du Plan « Action Cœur de Ville », qui permet de redynamiser le centre-ville sur le volet de l'habitat, du commerce et du cadre de vie. Aussi, et comme promis, nous sommes heureux d'annoncer que les premières prises « Fibre Optique » sont disponibles à Fontenay-le-Comte, et permettent aux habitants et aux professionnels de se raccorder au Très Haut Débit !

Malgré tous nos efforts et notre engagement déterminé, nous avons appris que le centre pénitentiaire ne sera pas construit à Fontenay-le-Comte. En dépit des promesses de notre député, notre Ville est encore une fois victime du reniement du gouvernement. Après l'abandon de l'A831, Fontenay-le-Comte va encore une fois devoir faire le deuil d'un projet de territoire, les entreprises locales renoncer aux 80 millions d'euros d'investissements prévus, et les habitants se résigner à voir avorter la création des 110 emplois envisagés au sein de ce centre pénitentiaire, lesquels auraient induits la venue de plusieurs familles dans nos quartiers, nos écoles et nos entreprises. Aujourd'hui, pour accompagner les dynamiques d'excellence que nous menons sur notre commune, nous demandons une desserte rapide vers La Rochelle.

Enfin, nous dénonçons les propos fantaisistes tenus par le groupe d'opposition de M. FOURAGE en conseil municipal de septembre, repris par le parti socialiste local dans le « Ouest-France » du 27 septembre, selon lesquels les frais de missions des élus auraient triplés. Soit il ment, soit il ne sait pas lire un budget ce qui est fâcheux pour un ancien Maire ! Il a, en fait, comparé les frais de missions des élus 2017 avec ceux des agents 2018 ! En conseil, 7.400 € ont été ajoutés aux frais de missions des agents (au nb de 250), et non à ceux des élus. En 2018, ces frais s'élèveront à 23.900 € (95,60 €/agent/an) contre 23.115 € en 2017. Par ailleurs, 800 € ont été ajoutés aux frais de missions des élus dont le total passe de 9.200 € au prévisionnel 2017 à 10.300 € en 2018. Il n'y a donc jamais eu de triplement ! Pour information : les 624 € d'inscription de M. FOURAGE au séminaire 2018 des élus socialistes à La Rochelle ne rentrent pas dans ce budget mais dans celui des formations.

Au moment de l'impression de ce magazine, les groupes *Groupe Ensemble pour Fontenay* [7 élus] et *L'humain d'abord, Fontenay à gauche* [1 élue] n'avaient pas transmis leur tribune.

NUMÉROS UTILES

► **Accueil mairie : 4 quai Victor Hugo**

Du lundi au vendredi :

8h-12h / 13h15-17h

Tél. : 02 51 53 41 41

Passeport sur RDV au 02 51 53 41 06

ATTENTION :

- Les services État Civil, Urbanisme sont fermés au public le mardi matin et jeudi après-midi.
- Le service des affaires scolaires est fermé au public les mardis matin et mercredis après-midi.
- Le service Jeunesse, sports et vie associative est fermé au public les mardis matin et jeudis après-midi.
- Le service action sociale est fermé au public le mardis et jeudis après-midi.

► Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public (éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.) **un seul numéro : 02 51 53 41 61**

► **Police Municipale**

5 rue Georges Clemenceau

Tél. : 02 51 53 41 27

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h-12h30 / 14h-18h

Samedi : 10h-12h30

► **CCAS**

12 rue des Cordeliers - Tél. : 02 51 53 40 18

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

► **Médiathèque**

2 rue des Orfèvres - Tél. : 02 51 51 15 98

► **Musée**

Place du 137^e R.I. - Tél. : 02 51 53 40 04

► **École Municipale de Musique et de Danse**

34 rue Rabelais - Tél. : 02 51 53 41 64

PERMANENCE DES ÉLUS

► **Samedi 3 novembre**

Ludovic HOCBON

► **Samedi 10 novembre**

Sébastien VERDON

► **Samedi 17 novembre**

Claudine PLAIRE

► **Samedi 24 novembre**

Philippe MIGNET

► **Samedi 1^{er} décembre**

Ghislaine LÉGERON

► **Samedi 8 décembre**

Jean-Pierre PETORIN

► **Samedi 15 décembre**

Ludovic HOCBON

► **Samedi 22 décembre**

Leslie GAILLARD

► **Samedi 29 décembre**

Hervé BOIGEOL

Mairie 4 quai Victor-Hugo de 10h/12h

Tél. : 02 51 53 41 41

► **Dominique CHARTIER**

Permanence tous les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 11h à 12h : Hôtel de Ville, bureau de l'opposition, rez-de-jardin

CONSEILS MUNICIPAUX

À 18h30 en salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Les mardis 27 novembre et 18 décembre 2018

Retrouvez les dates des prochains Conseils municipaux sur : www.fontenaylecomte.fr



DON DU SANG

● Mercredis 20 et 27 novembre de 15h à 19h

Lieu de collecte :

Salle des Oeuvres Post Scolaires (OPS)

102 Rue de la République

Renseignements : 02 51 50 22 40 ou 02 51 69 93 59

EXPOSITION

À l'initiative de la Commission Jeunes du Don du Sang en Vendée, le projet **Messages donateurs / receveurs** a été organisé en juin dernier à l'occasion de la JMDS (Journée Mondiale du Don du Sang).

Jusqu'au 15 novembre retrouvez tous ces messages rédigés par les donateurs pour les receveurs dans le hall d'accueil de la clinique du Sud Vendée à Fontenay-le-Comte ! Il y en a 400 à découvrir...



LE MARCHÉ DES HALLES C'EST AUSSI TOUS LES MERCREDIS !



Fontenay-le-Comte
Vendée